



Claire Roussel-Sullivan

Présidente : 2020 - 2023

Quelle est, selon vous, la plus grande réalisation de la Commission au cours de votre présidence, ces trois dernières années?

Les plus grandes réalisations durant les trois dernières années, d'après moi, premièrement les ressources et le budget additionnel nous avons reçu. Ça nous a permis d'améliorer nos processus de résolution de plaintes et ça nous a aussi permis d'augmenter notre présence sur les media sociaux, d'augmenter toute l'aspect d'éducation qui est une partie de notre mandat à la Commission. On a maintenant une voix, une présence importante sur les médias sociaux que je considère très important.

Troisièmement, ce sont les membres de la Commission. Notre composition des membres est beaucoup plus représentative de la population du Nouveau-Brunswick ce qui est très important pour nous aussi.

Vous êtes arrivée à la présidence en 2020. Quelle incidence la pandémie a-t-elle eue, selon vous, sur les différents groupes protégés? Comment la Commission a-t-elle réagi à ces défis?

Beaucoup d'impact à la Commission mais aussi pour les groupes avec qui on traite les plaintes. Beaucoup plus de plaintes de différents groupes pendant la pandémie, puis aussi le fait qu'on n'a pas eu la chance de rencontrer les groupes qu'on rencontre aujourd'hui face à face, en présentiel.

Durant la pandémie, tout le monde travaillait de la maison, on avait des rencontres virtuelles, mais même avec les rencontres virtuelles on a manqué la chance d'avoir des rencontres face à face, en présentiel, avec les groupes et de promouvoir les rôles et responsabilités des droits de la personne au Nouveau-Brunswick.

Quel est, pour vous, le plus grand défi lié aux droits de la personne au Nouveau-Brunswick? Comment la province et la Commission peuvent-elles le relever?

Nous avons beaucoup de défis au niveau des droits de la personne au Nouveau-Brunswick pour rendre la province encore plus accueillante. La plupart des plaintes sont reliés à l'handicap, que ce soit un handicap physique ou un handicap mental, ces plaintes-là représentent plus de la moitié de nos plaintes.

Nous avons des grands défis au niveau du logement. Beaucoup d'organismes considèrent ces questions-là et ces défis-là, donc on doit continuer ce travail. Nous avons beaucoup de nouveaux arrivants qui nous viennent non seulement du Canada, mais de l'extérieur du Canada aussi et nous devons nous assurer que ces personnes-là se sentent accueillies. Nous avons la communauté LGBTQ+ qui aussi a besoin de notre aide pour éduquer la population en général et s'assurer que ces communautés-là sont bien acceptés et valorisés dans la province.

Quel est votre plus grand espoir à l'égard de la nouvelle présidence et de l'avenir des droits de la personne dans la province?

Mon plus grand espoir pour la prochaine présidente de la Commission des droits de la personne au Nouveau-Brunswick. Je le sais que Phylomène va continuer le travail que nous avons commencé et elle va donner une autre voix, une nouvelle voix, aux droits de la personne au Nouveau-Brunswick. Je suis très confiante de ça.

En particulier, je suis certaine qu'elle va continuer le travail concernant la gouvernance de la Commission. Parce que, à la Commission, on devrait avoir plus d'indépendance, plus d'impartialité et d'objectivité que nous avons maintenant puis c'est un travail très important que nous avons commencé il y a des mois et des années, mais qui doit continuer et doit arriver à une fin bientôt.